



Le 19 mai 2016

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 25 mai 2016 à 20h en mairie**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 27 avril 2016.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Avis sur le Schéma départemental de coopération intercommunale.
5. Contrat de ville : Convention d'utilisation de l'abattement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties par les bailleurs sociaux
6. Transfert de personnel technique à la Communauté Urbaine dans le cadre du transfert de compétences
7. Modification du tableau des effectifs : création poste technicien
8. Dénomination de la nouvelle école
9. Approbation du projet de convention constitutive du groupement de commande pour un marché de couches et de lait maternisé pour la crèche et le jardin d'enfants.
10. Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service unique (PSU) de la crèche/halte-garderie et du jardin d'enfants entre la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la commune.
11. Approbation des tarifs du service périscolaire
12. Approbation du règlement intérieur du service d'accueil périscolaire
13. Soutien financier pour la souscription de l'abonnement aux transports
14. Remboursement d'une facture de travaux à l'association paroissiale
15. Subvention exceptionnelle à l'association Atout Chœur.
16. Subvention exceptionnelle à l'association Coecie pour l'action « Agri-culturelle ».
17. Questions diverses :
 - Tirage au sort des emplois d'été

Le Maire,
Pascal MAJONCHET

